

Note sur les épreuves orales de contrôle du second groupe (« oral de rattrapage »)

Nous tenions à faire quelques rappels sur les épreuves orales de contrôle (qui se tiendront, pour la session 2023 du baccalauréat général et technologique, le 6 juillet) :

- Les candidats dont la note globale est inférieure à 10/20 et supérieure ou égale à 8/20 peuvent choisir deux enseignements et passer dans chacun une épreuve orale. Ces enseignements sont à choisir parmi : le français, la philosophie, les deux enseignements de spécialité poursuivis en terminale. Les autres enseignements de tronc commun (dont l'histoire-géographie) ne sont donc pas concernés par les épreuves orales de contrôle.

- L'épreuve orale de contrôle pour la spécialité HGGSP dure 20 mn, et est précédée d'un temps de préparation de 20 mn également. Elle consiste en une réponse orale à une question de cours pendant 10 mn. Cette partie est suivie d'un échange de 10 mn avec le jury à partir des propos du candidat. Le candidat doit montrer qu'il maîtrise des connaissances, qu'il sait les organiser, et qu'il sait s'exprimer à l'oral. Les questions portent sur les quatre thèmes de terminale travaillés pour l'écrit.

En HGGSP, le candidat tire au sort un sujet qui comporte deux questions de cours au choix (le candidat choisit donc une des deux questions). Le sujet ne comporte aucun document. Les questions sont problématisées et ne reprennent pas le libellé des programmes. Les deux questions au choix ne portent pas sur la même partie du programme de terminale.

Nous vous proposons trois exemples de questions (questions formulées par le groupe des formateurs HGGSP) :

- La définition de la guerre formulée par Clausewitz est-elle toujours d'actualité ? Vous appuierez votre réponse sur les exemples de votre choix.
- Pourquoi peut-on dire que le Moyen-Orient illustre la diversité des conflits armés actuels ? Vous appuierez votre réponse sur les exemples de votre choix.
- Pourquoi et comment le changement climatique est-il devenu un enjeu des relations internationales ?